



# Saint-Mars-de-Coutais

BULLETIN MUNICIPAL - Octobre 2018



# Sommaire

## ) CONSEILS MUNICIPAUX p. 3-7

### ) VIE MUNICIPALE

- Bibliothèque Municipale p. 8
- Chiens en laisse p. 8
- Ordures ménagères p. 8
- Horaires déchèterie p. 9
- Martin Gaudré p. 9
- Randonnée Municipale p. 9
- Recensement p. 10
- Nouvel adjoint p. 10
- État-civil p. 10
- Départ en retraite p. 11
- Nouvelle enseignante p. 11

### ) GÉNÉRATIONS

- FNACA p. 12
- Résidence Sainte-Anne p. 12

### ) VIE ASSOCIATIVE

- ZEM p. 12
- ALAC p. 13
- Forum des Associations p. 13
- Association des professionnels p. 13
- AFR p. 14
- La Passerelle p. 14
- Anim'action p. 15
- Bad Saint-Marin p. 15
- Boule St-Marine p. 15
- Saint-Médard Basket p. 16
- Football p. 16
- Saint-Médard Tennis p. 17
- Le Chemin des Papillons p. 17
- TSM p. 18
- Les Cavaliers Marins p. 18
- Les Chasseurs p. 19
- Comité des Fêtes p. 19

### ) VIE SCOLAIRE

- Amicale Laïque p. 20
- La rentrée p. 20
- APEL p. 21
- École Sainte-Thérèse p. 21
- Bureaux d'accueil p. 21
- École Delaroché p. 22
- Bilan p. 22
- Informations enfance p. 23
- La pause méridienne p. 23
- Restaurant scolaire p. 24

### ) INFOS PRATIQUES

- Quinze Pacs p. 24
- JDC p. 25
- Offre de stage p. 25
- UDAF 44 p. 26

### ) AGENDA

p. 26-28



Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire  
Responsable de la communication : Chrystelle Dronet  
Rédaction : Chrystelle Dronet, Jean-Marc Aubret, Laurence Ferret, Cendrine Barral, Marie-Noëlle Rémond,  
Yvon Plantard, Marie-Françoise Rondeau  
Réalisation : Optima & Co  
Crédits photos : Mairie - Photos couverture : ALAC atelier photos  
Imprimé sur papier recyclé

Le Conseil Municipal a lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois. Tout le monde peut y assister, mais seuls les 23 élus peuvent prendre la parole. Un résumé des principales décisions est publié dans le bulletin municipal. Par contre, tout le détail des échanges et des délibérations est consultable en mairie, ou sur le site internet, rubrique "Vie Municipale".

L'ordre du jour est établi quelques jours avant la réunion et consultable sur internet.

## Voici un résumé des principaux points abordés lors des conseils municipaux des 12 avril, 17 mai, 7 juin, 5 juillet et 6 septembre 2018.

CONSEIL DU 12 AVRIL : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Rémy GARRIOU. Absents excusés : Mme Laëtitia PELTIER, M. Pierre-Yves LAPOUYADE. Absents : Mme Laurence FERRET, Mme Solène AMIANT, M. Olivier BRANDT.

CONSEIL DU 17 MAI : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Christiane POUVREAU, M. Jean-Marc LINO, M. Christian BROSSAUD, Mme Laëtitia PELTIER. Absents : M. Olivier BRANDT, M. Michel DERBORD. Absent excusé : Rémy GARRIOU.

CONSEIL DU 7 JUIN : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Christiane POUVREAU, Mme Cendrine BARRAL, M. Pierre-Yves LAPOUYADE. Absents excusés : Mme Armelle MAGOT. Absents : Mme Laurence FERRET, Mme Solène AMIANT, M. Didier RICHARD, M. Olivier BRANDT, M. Rémy GARRIOU.

CONSEIL DU 5 JUILLET : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Laurence BRIAND. Absents excusés : Mme Armelle MAGOT, M. Didier RICHARD. Absents : Mme Solène AMIANT, M. Olivier BRANDT.

CONSEIL DU 6 SEPTEMBRE : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie AVERTY, Mme Cendrine BARRAL, M. Christian BROSSAUD, M. Jean-Marc AUBRET, M. Pierre-Yves LAPOUYADE. Absents : Mme Solène AMIANT, M. Olivier BRANDT, M. Rémy GARRIOU.

## CULTURE

### APPROBATION DE LA CHARTE DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MARS-DE-COUTAIS.

La charte des collections de la bibliothèque de Saint-Mars-de-Coutais est destinée à rendre publique les grandes orientations de sa politique documentaire. Elle présente les principes selon lesquels sont constituées les collections.

### PRÉSENTATION DU PROJET CULTURE DE TERRITOIRE

La communauté de communes Sud Retz Atlantique s'est engagée depuis plusieurs mois dans l'élaboration d'un PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE en partenariat avec le Conseil Départemental et l'État-DRAC.

Mme Marie-Paule Grias, conseillère communautaire en charge du PCT, assistée de Mme Cécile Aupiais, chargée de mission PCT, sont présentes lors de la séance de conseil municipal afin de présenter la démarche.

### PROJET DE CONVENTION AVEC LE CAUE DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DES LOCAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le conseil municipal décide de conventionner avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) afin d'étudier les possibilités d'accompagnement qui pourraient être mises en œuvre sur le positionnement des équipements actuels et futurs du centre bourg et l'aide à la définition de la commande pour le projet de bibliothèque. Le coût de cet accompagnement s'élève à 4 700 €.

### APPROBATION DE LA LISTE DES OUVRAGES MIS AU PILON DANS LE CADRE D'UN DÉSHÉBAGE

Comme toutes les bibliothèques, la Bibliothèque Municipale de Saint-Mars-de-Coutais est amenée, dans le cadre de l'actualisation et du suivi de ses col-

lections, à procéder à un bilan des collections appartenant à la commune en vue d'une réactualisation des fonds. Les documents retirés des collections doivent être désaffectés des inventaires. Une fois transférés dans le domaine privé de la commune, ils peuvent être licitement détruits ou aliénés. La liste des ouvrages concernés est approuvée par le conseil municipal.

## VIE CITOYENNE

### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019 ; DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL ET FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Les coordonnateurs communaux pour le suivi des opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 17 janvier au 16 février 2019 sont désignés. Il s'agit de Mmes Céline Plantard et Christiane Pouvreau. Le conseil municipal crée également 5 postes d'agents recenseurs pour cette même période.

### ÉLECTION D'UN ADJOINT A LA SUITE DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR PASCAL DUBREIL

Monsieur Michel Derbord est élu 5<sup>e</sup> adjoint.

### RECOMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur Michel Derbord est désigné responsable de la commission patrimoine et membre suppléant de la commission d'appel d'offres.

### TIRAGE AU SORT DES JURÉS AU JURY D'ASSISES POUR 2019

Le conseil municipal doit procéder publiquement au tirage au sort, selon la liste électorale, de six personnes. Ainsi, sont tirées au sort, les six personnes dont les noms suivent : Petorin (Forey) Anne, James (Gaudre) Aurélia, Perruchas Mélanie, Busselez Virginie, Beilvert (Delourme) Stéphanie, Guilet Mickaël.

**INTERVENTION DE LA GENDARMERIE CONCERNANT LA PARTICIPATION CITOYENNE**

L'adjudant Cabaret, référent sûreté du groupement de Gendarmerie Nationale du département a présenté au conseil municipal le dispositif "participation citoyenne". Ce dispositif est historiquement issu d'un concept anglo-saxon de surveillance des quartiers.

Aujourd'hui la Gendarmerie propose aux communes une adaptation de ce concept : la participation citoyenne. Ce dispositif a été institué par une circulaire du Ministère de l'Intérieur de juin 2011.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

La mise en œuvre de ce dispositif sur la commune est laissée à l'appréciation du conseil municipal.

**URBANISME - ENVIRONNEMENT**

**PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN**

Le conseil municipal n'a pas actuellement d'observation à formuler sur le projet de plan local d'urbanisme métropolitain de Nantes Métropole.

**REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE PAR TROIS ÉLUS POUR LE DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT A L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE PAR L'AURAN (AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION NANTAISE)**

Une première phase de cet accompagnement consiste en l'organisation de journées de terrain dans chaque commune de la CC Sud Retz Atlantique. Ces visites seront enrichies d'un séminaire final afin de percevoir les enjeux et les problématiques territoriales.

Chacune des neuf Communes sera représentée par trois élus maximum. Ces trois élus devront mettre en avant leur Commune et devront être présents aux trois journées de terrain. Les Élus dont les noms suivent sont désignés par le conseil municipal pour participer à ces visites dans le cadre du projet de territoire : Didier Richard, Louis-Marie Ordureau, Jean Charrier.

**APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES (SDAP) SUITE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET AU RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

L'enquête publique s'est déroulée du 7 mai au 6 juin 2018 pour une durée d'un mois. Le commissaire enquêteur a, en date du 30 juin 2018, rendu ses conclusions. Celui-ci émet un avis favorable à l'élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales tel que présenté à l'enquête publique.

**PROPOSITION D'UNE NOUVELLE CONVENTION DE LA MODIFICATION DE L'INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS DANS LE CLOCHER DE L'ÉGLISE**

La nouvelle convention d'occupation du clocher de l'église aux fins de la modification de l'installation d'une station radio électrique comprenant des armoires techniques, des dispositifs d'émission-réception, des câbles de branchements et autres raccordements est renouvelée avec la société INFRACOS.

**AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE PLU ARRÊTÉ DE LA COMMUNE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU**

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLU arrêté de la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

**TRAVAUX ET TERRAINS**

**MODIFICATION DU MARCHÉ DE LA SALLE POLYVALENTE - LOT N° 15 - CHAUFFAGE/ PLOMBERIE/VENTILATION**

N° lot	Entreprise	Montant du marché initial HT	Modification HT	Nouveau montant du marché HT
15 - Chauffage/ plomberie/ventilation	ANVOLIA	185 900,16 € Cumul avenant précédent 1 540,54 €	770,00 €	186 670,70 €

*Monsieur le Maire informe que le dossier concernant les litiges de la salle polyvalente est entre les mains du cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel, les interlocuteurs en charge de ce dossier qu'il a reçus sont Maîtres Timothée Fouché et Christian Naux.*

**PRÉSENTATION DES DEVIS VALIDÉS PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de sa délégation, il a été autorisé par le conseil municipal à signer les devis inférieurs à 15 000 € HT et présente les devis validés.

SARL GOUY/GUITTENY - St-Mars-de-Coutais  
Fabrication et pose de deux portails coulissants  
Local ACTI : 4 494 € HT - 5 392,80 € TTC.

ISOL'1 MAX - St-Mars-de-Coutais  
Pose de cloison et porte accueil périscolaire  
Pour bureau coordinatrice : 850,37 €.

Pose de cloison avec isolation  
Salle annexe mairie : 265 €.

CORBE - Les Sorinières  
Fourniture de pieds pour four  
Salle polyvalente : 87,08 € HT - 104,50 € TTC.

Fourniture de paniers pour verres  
Salle polyvalente : 968,36 € HT - 1 162,03 € TTC.

SOCOVA TP - Commequiers  
Tabourets de raccordement au réseau d'eaux usées (vu en commission finances) : 8 400 € HT - 10 080 € TTC.

GESCIME - Brest

Logiciel pour informatisation du cimetière  
licence-installation multipostes-formation-assistance  
juridique : 3 169 € HT - 3 802,80 € TTC.

Saisie complète des données : 2 384 € HT -  
2 860,80 € TTC.

Contrat de service pour 600 emplacements  
(offert 1<sup>re</sup> année) : 383 € HT - 459,60 € TTC.

Entreprise RICHARD - St-Mars-de-Coutais  
Travaux de plomberie - chauffage APS : 320 € HT -  
384 € TTC.

Les derniers devis validés sont :

- Aménagement du bureau périscolaire :  
- Travaux d'électricité (SARL FERRE Électricité) :  
2 584,62 € TTC.  
- Acquisition de mobilier (MANUTAN) :  
environ 2 180,64 € TTC.  
- Travaux de cloisons (ISOL1MAX) : 850,37 € TTC.  
- Travaux de plomberie (entreprise RICHARD) :  
384,00 € TTC.
- Confection de rideaux pour les salles périscolaires  
(Au fil des Idées) : 2 958,34 € TTC.
- Salle de sports, peinture du pignon (Entreprise André  
Grandjouan) : 2 066,93 € TTC.

#### **ACQUISITION PAR LA COMMUNE D'UN TERRAIN APPARTENANT À UN PARTICULIER**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition de vente à la commune d'un terrain appartenant à Madame Eudoxie Perrodeau.

L'acquisition de ce terrain présente un réel intérêt pour la commune, permettant de relier par un cheminement doux la rue du grand pré à la rue des copineries.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'acquisition d'une partie de la parcelle AI 98, d'environ 450 m<sup>2</sup> au prix de 100 € le m<sup>2</sup> la surface exacte sera déterminée par la réalisation du bornage, à la prise en charge par la commune des frais d'actes notariés et de géomètre, à la prise en charge de l'installation d'une clôture.

#### **VENTE D'UN TERRAIN APPARTENANT A LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un terrain de 2 224 m<sup>2</sup> a été cédé gratuitement à la commune par un particulier. Ce terrain dont une partie de 900 m<sup>2</sup> environ est constructible, peut être mis en vente par la commune. Plusieurs questions se posent au sujet de cette vente. Ce point sera revu ultérieurement. La commission environnement doit y travailler.

## **FINANCE - BUDGET**

### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2017 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS AUX BUDGETS PRIMITIFS 2018**

Pour le commerce de proximité, le résultat **du compte administratif 2017** est le suivant : **Excédent de clôture 19 762,82 €.**

Pour l'assainissement, le résultat **du compte administratif 2017** de l'assainissement est le suivant : **Excédent de clôture 559 944,83 €.**

Pour la commune, le résultat **du compte administratif 2017** est le suivant : **Excédent de clôture 390 814,04 €.**

Le résultat du compte de gestion de la trésorerie est identique. Le conseil municipal, déclare que le compte de gestion de l'assainissement dressé pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### **BUDGETS PRIMITIFS COMMERCE DE PROXIMITÉ - ASSAINISSEMENT - COMMUNE 2018**

Le budget du commerce de proximité s'équilibre à la somme de 27 946,49 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et à 22 730,82 € en dépenses et en recettes d'investissement. Le prélèvement sur recettes de fonctionnement pour dépenses d'investissement s'élève à 22 644,49 €.

Le budget assainissement s'équilibre à la somme de 163 719,51 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et 1 207 324,83 € en dépenses et en recettes d'investissement y compris les reports. Le montant des dépenses d'investissement correspond aux travaux de construction de la nouvelle station d'épuration et la réhabilitation des réseaux d'eaux usées. Le prélèvement sur recettes de fonctionnement pour dépenses d'investissement s'élève à 93 799,51 €.

Pour l'équilibre de ce budget, un prêt relais de 908 580 € a été réalisé en 2017. Il sera remboursé en 2019 lorsque la totalité des subventions du département dans le cadre du contrat de territoire, de l'Agence de l'eau, ainsi que la participation de la SELA pour les travaux de la ZAC des Millauds, seront perçues.

Le budget de la commune s'équilibre à la somme de 1 688 730 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et 1 439 164,04 € en dépenses et en recettes d'investissement, y compris les reports des dépenses d'un montant de 597 610 € et recettes d'un montant de 518 660 €.

Le prélèvement sur recettes de fonctionnement pour dépenses d'investissement s'élève à 194 235 €.

#### **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conséquences fiscales de la fusion des deux communautés de communes concernant la taxe d'habitation des communes.

Ainsi, pour 2017, le taux de référence communal de taxe d'habitation n'était pas le taux voté en 2016. En l'occurrence : 8,98% au lieu de 13,10% pour notre commune.



Ainsi en 2017, le conseil municipal, après un vote à bulletin secret avait décidé le maintien des taux votés en 2016, en prenant **un engagement de ne pas les augmenter d'ici la fin du mandat, c'est-à-dire pendant trois ans de 2018 à 2020.**

A l'unanimité des membres présents et ayant pouvoir, le conseil municipal maintient son engagement. Les taux sont donc les suivants pour 2018 :

- Taxe d'habitation : 13,10%.
- Taxe sur le foncier bâti : 8%.
- Taxe sur le foncier non bâti : 19%.

#### **SUBVENTION A L'ASSOCIATION SAINT-MÉDARD KARATÉ POUR ACQUISITION DE TATAMIS**

Madame Chrystelle Dronet, Adjointe en charge des relations avec les associations, rappelle au conseil municipal la demande de l'association Saint-Médard karaté concernant l'acquisition de tatamis, qui pourraient aussi être utilisés pour certaines activités sportives des écoles.

L'association a sollicité le conseil départemental qui a pris l'engagement de participer pour un tiers à l'acquisition de cet équipement par l'association.

Le conseil municipal accepte de prendre en charge les deux tiers du montant de la dépense, restant à la charge de l'association soit 2 589,60 € ; le montant prévisionnel TTC s'élevant à 3 884,40 €.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **RECONDUCTION DE LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LE SERVICE ADS**

En avril, le conseil municipal donne son accord pour prolonger pendant une période de trois mois la convention avec les communes membres pour la mise à disposition auprès de la CCSRA, des agents en charge du service urbanisme, en l'occurrence pour notre commune, un agent : Mme Céline Averty.

#### **CRÉATION D'UN POSTE CONTRACTUEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Monsieur le Maire avait exposé au conseil municipal que le contrat aidé de Madame Sylvie Hébert qui a été recrutée pour la bibliothèque, prenait fin au 31 décembre 2017, et ne pouvait malheureusement pas être renouvelé en raison de l'application de la nouvelle législation.

Considérant la nécessité de cet emploi que le conseil municipal souhaitait pérenniser, en raison de l'accroissement du besoin, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ayant pouvoir, décidait de créer un emploi contractuel d'Adjoint Administratif territorial pour la bibliothèque, à temps incomplet, soit 28 h par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

#### **RENOUVELLEMENT DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait signé un renouvellement du contrat aidé de Monsieur Christophe Monmarché à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Or, au regard de la nouvelle législation, il ne pouvait y avoir de renouvellement de ce contrat, malgré la délibération N° 2016-03-04 du 3 mars 2016 par laquelle le conseil municipal avait décidé de créer un emploi en CUI-CAE pour un poste d'adjoint technique territorial, 20 h par semaine, à compter du 15 juin 2016 pour une période de douze mois renouvelables une fois, et l'augmentation du temps de travail à 35 h hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017. Ce contrat arrive à échéance le 31 juillet 2018, aussi il s'agit de décider de son évolution. Considérant la nécessité de cet emploi, le conseil municipal décide de renouveler un emploi contractuel d'Adjoint technique territorial à temps complet, soit 35 h par semaine à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 jusqu'au 31 juillet 2019.

#### **RECONDUCTION DU POSTE DE COORDINATEUR POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une délibération a été prise le 9 janvier 2014 afin de créer un poste de coordinateur pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 et recruter un Agent contractuel à 17 h 50 par semaine dans un premier temps, avec évolution progressive sur un temps plein selon le besoin.

Après le constat de la nécessité de ce poste à 35 h par semaine, il a été décidé de le reconduire pour la durée de l'année scolaire 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018.

La nécessité de ce poste semblant indispensable à la suite à ces trois années, Monsieur le Maire propose de renouveler ce poste pour la durée de l'année scolaire 2018/2019.

#### **CRÉATION DE POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018**

Considérant qu'en raison de la prise en charge par la municipalité du centre de loisirs les mercredis après-midi, depuis septembre 2017 il est nécessaire de créer des emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité, d'Adjoint d'Animation Territorial à temps non complet.

Le conseil municipal décide de créer les emplois non permanents d'Adjoint territoriaux d'animation à temps non complet, pour un accroissement temporaire d'activité, selon le détail ci-dessous.

- Un poste d'Adjoint d'animation territorial à **31.64 /35°.**
- Un poste d'Adjoint d'animation territorial à **29.45 /35°.**
- Un poste d'Adjoint d'animation territorial à **25.91 /35°.**

- Un poste d'Adjoint d'animation territorial à **13.91/35<sup>e</sup>**.
- Un poste d'Adjoint d'animation territorial à **9.27 /35<sup>e</sup>**.
- Un poste d'Adjoint d'animation territorial à **6.98 /35<sup>e</sup>**.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 jusqu'au 31 juillet 2019.

#### **CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL À TEMPS NON COMPLET**

Depuis la rentrée 2014 avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, plusieurs agents d'animation ont été recrutés en contrat pour assurer le bon fonctionnement du service enfance-jeunesse.

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, il serait nécessaire de pérenniser un poste d'adjoint d'animation.

Depuis deux années un agent exerce déjà ces missions, et donne satisfaction en tant qu'agent d'animation, il serait donc judicieux de le "stagiairiser" à ce poste.

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'Adjoint d'Animation Territorial à temps non complet (26/35) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour exercer les fonctions d'agent d'animation sur les temps périscolaires.

#### **CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU GRADE D'ATTACHÉ TERRITORIAL**

Compte tenu du prochain départ en retraite de l'agent occupant le poste de DGS, une procédure de recrutement a été effectuée.

Un candidat a été retenu pour ce remplacement, et sera recruté à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

#### **AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCES ACCORDÉES AUX AGENTS COMMUNAUX**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter par dix-sept voix pour, une voix contre et deux abstentions, les autorisations spéciales d'absences qui leur ont été exposées, et qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

#### **EXPÉRIMENTATION DE LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE**

Les procédures amiables sont un moyen de prévenir et de résoudre plus efficacement certains différends, au bénéfice :

- Des employeurs territoriaux, qui peuvent souhaiter régler le plus en amont possible et à moindre coût certains litiges avec leurs agents, dans le respect des principes de légalité et de bonne administration, ainsi que des règles d'ordre public.
- Des agents publics, qui peuvent ainsi régler, dans l'échange, leurs différends avec leurs employeurs, de manière plus souple, plus rapide et moins onéreuse.

- Des juridictions administratives, les procédures amiables permettant, lorsqu'elles aboutissent, de réduire le volume des saisines, et lorsqu'elles échouent, l'instruction par le juge des affaires en est facilitée, l'objet des litiges étant clarifié en amont.

Le décret du 16 février 2018 précité dispose que les collectivités intéressées doivent conclure avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018 avec le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale la convention lui confiant la mission de médiation préalable obligatoire.

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire et de confier cette mission au centre de gestion de Loire-Atlantique.

## **ÉCOLE / RESTAURANT SCOLAIRE**

#### **MONTANT DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES EXTÉRIEURES DONT LES ÉLÈVES SONT SCOLARISÉS A L'ÉCOLE DELAROCHE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'inscription d'un élève dans une autre commune que celle de sa résidence est possible sous réserve d'un accord entre les deux communes, ou dans certains cas spécifiques, sans accord préalable nécessaire.

Cette scolarisation entraîne la participation financière de la commune de résidence aux charges de fonctionnement de l'école publique de la commune d'accueil.

Faisant suite au calcul des dépenses de fonctionnement relatives à l'école Delaroché, le conseil municipal fixe la participation demandée aux communes de résidence des élèves pour l'année scolaire 2017/2018 à :

- 1 060,41 € par élève pour les élèves des classes maternelles.
- 297,57 € par élève pour les élèves des classes primaires.
- 597,57 € par élève pour les élèves de la classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).

#### **APPROBATION DU MARCHÉ DE RESTAURATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019**

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, deux sociétés ont remis un dossier. La société retenue est : "Elior".

Prix du repas : 3,55 € HT, plus option retenue : repas 4 composantes en liaison chaude avec un repas bio par mois 0,069 € HT, soit un total de 3,619 € HT - 3,818 € TTC par repas.

Le nombre de repas annuels est estimé à 36 000, soit un montant total estimé de 130 284 € HT pour une année.



## Bibliothèque Municipale

### Nouveaux abonnements

La bibliothèque vous propose désormais **deux nouvelles revues pour adolescents : Je bouquine, et Julie.**

### Spectacle d'octobre

**Mercredi 24 octobre 2018 - 15 h**  
Salle du Théâtre

#### "Le chat malcommode et la demoiselle hirondelle"

A l'occasion des animations "Bibliothèques en fête", la bibliothèque municipale vous présente, en partenariat avec la compagnie de la Lune rousse, le spectacle pour enfants "Le chat malcommode et la demoiselle hirondelle" inspiré très librement d'une histoire de Jorge Amado, auteur brésilien.



Le spectacle sera suivi d'un goûter. A partir de 3 ans.

### Lire en poussette

Colette et Sylvie accueillent les enfants de 0 à 3 ans, de 10 h 30 à 11 h 30, les mardis :

20 novembre, 18 décembre 2018, 15 janvier, 26 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai, 18 juin 2019.

Au programme : comptines, marionnettes, manipulation et découverte de livres.

### Tables thématiques

Chaque mois, la bibliothèque vous propose une sélection d'ouvrages par thèmes :

- Octobre : le Brésil.
- Novembre : ouvrages sur la guerre 1914-1918 (centenaire de l'Armistice).
- Décembre : Noël.

### Lectures de Noël

Comme l'année précédente, nous renouvelons les lectures de Noël à la bibliothèque. Cette année, les lectures d'histoires de Noël par les bénévoles et Sylvie auront lieu **le mercredi 19 décembre 2018 à partir de 15 h.** Venez nombreux !

### Projet d'agrandissement de la bibliothèque

La municipalité est en cours de réflexion concernant l'agrandissement de la bibliothèque avec l'ancienne agence postale.

## Des petits gestes civiques qui améliorent la vie de tous...

### Les chiens en laisse

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien dans des lieux publics, lors de la promenade quotidienne.

Certains maîtres diront, "mon chien est amical, il n'a jamais mordu quiconque" ; "il n'est pas agressif pour deux sous, il a besoin de se défouler, il obéit aux ordres", sauf que nul n'est à l'abri d'un élan fougueux ou d'un comportement menaçant de son animal sans oublier que certaines personnes ont également la phobie des chiens.

C'est pourquoi, il vous est demandé de tenir votre chien en laisse dans les lieux publics.

Pour la sécurité de votre animal favori et celle des autres, la laisse est donc de rigueur.

### Enlèvement ordures ménagères

**Poubelles ménagères.**

**L'enlèvement des ordures ménagères est effectué tous les mercredis.**

Pour la salubrité de nos trottoirs et de nos rues, nous vous demandons de ne pas laisser traîner vos containers et de les rentrer rapidement après le passage du service de ramassage.

# Horaires d'ouverture de la déchèterie

Nous vous rappelons que la déchèterie est ouverte les :

- Lundi après-midi.
- Mercredi matin.
- Vendredi après-midi.
- Samedi matin.

Horaires : 9 h à 11 h 50 ou 13 h 30 à 17 h 20.

Cette information est régulièrement annoncée dans le bulletin municipal pour que des dépôts sauvages comme constatés régulièrement et notamment le 17 août ne se renouvellent plus (voir photo ci-contre).



## Martin Gaudré, jeune Saint-Marin, vice-champion de France de marche athlétique

### Un destin plutôt inattendu

Martin, 14 ans, évolue en catégorie Minime, 1<sup>re</sup> année et multiplie les performances sur 3 000 m marche.

Le 18 mars 2018, il devient vice-champion de France sur route à Mérignac. Aujourd'hui son record est de 14'52. Licencié au club d'Herbauges à Bouaye depuis 2012, il s'entraîne en groupe dans toutes les disciplines de l'Athlétisme avec ses différents coachs.

Grâce à ses résultats, il revient d'un stage national "Objectif Génération 2028".

### Dépasser l'autisme par le sport et la musique

Ce qui rend les performances encore plus remarquables, c'est que Martin est atteint d'autisme, un trouble qui lui pose des difficultés. Il a besoin de repères visuels pour les exercices et les épreuves et de comprendre le rapport vitesse/distance pour gérer l'effort.



Il pratique également avec assiduité et enthousiasme le violon avec l'Association Cordissimo de notre commune. Depuis 5 ans, la musique participe pleinement à son évolution.

### Une leçon de vie

Ses parents encouragent les familles d'enfants en situation de handicap d'oser leur faire pratiquer des activités, qu'ils soient convaincus que ce n'est pas insurmontable, même si cela demande du temps, du courage et de la patience. Ils remercient l'ensemble des personnes qui donnent de leur temps pour des enfants en difficultés.

Martin est actuellement scolarisé en classe Ulis, dans un collège à Nantes. Il pratique aussi la natation, le hand-ball et le rugby.

Les résultats sont réels : sportifs mais aussi et surtout humains. Martin apprend beaucoup et fait accepter la différence dans le regard des autres.

## Randonnée municipale sous la chaleur



Une quarantaine de personnes a bravé la chaleur lors de la randonnée du samedi 7 juillet organisée par la municipalité.

Une occasion de découvrir le circuit du Tenu avec 2 parcours de 7 et 11 kilomètres.

Et après cette soirée de marche, quoi de plus convivial que de se retrouver autour d'un verre !



# Saint-Marins, Saint-Marines, comptez-vous !

**Le recensement de la population de la commune de Saint-Mars-de-Coutais se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.**

Comme tous les cinq ans, sous le contrôle de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) la population de la commune de Saint-Mars-de-Coutais va être comptée.

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, va se rendre dans les foyers pour remettre, au choix, les questionnaires papier à remplir ou bien les identifiants pour effectuer la démarche en ligne. Ceux qui choisiront la version papier, conviendront d'un rendez-vous pour qu'il récupère les questionnaires : une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de membres dans le foyer. Les renseignements fournis sont anonymes, noms et adresse ne seront pas enregistrés ni conservés dans aucune base de données. Depuis quelques années maintenant, le recensement via Internet est privilégié. Moins coûteux et totale-

ment sécurisé par un mot de passe confidentiel, il offre un gain de temps pour tous. Il suffit de suivre un guide intégré au questionnaire, l'agent recenseur ne se déplace qu'une fois dans chaque logement pour expliquer la démarche.

Pour effectuer le recensement 5 agents recenseurs vont être recrutés pour environ 5 semaines du début janvier à mi février. Un agent recenseur se voit confier un quartier à recenser dans lequel il devra notamment effectuer une tournée de reconnaissance, collecter les informations pour tous les logements. Il doit savoir se repérer, s'organiser, tenir un planning, avoir de la méthode, des qualités relationnelles, de l'autonomie, de la rigueur, de la discrétion, une grande disponibilité et disposer d'un moyen de locomotion.

Si vous êtes intéressés vous pouvez faire acte de candidature auprès de la mairie de Saint-Mars-de-Coutais (lettre de motivation et curriculum vitae) avant le 10 novembre 2018.



## Nouvel Adjoint

A la suite de la démission de Pascal Dubreil de son mandat de 4<sup>e</sup> Adjoint en charge de la Gestion du Patrimoine Urbain, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint lors du Conseil Municipal du 6 septembre.

Michel Derbord, déjà conseiller délégué à la Gestion du Patrimoine Urbain a été élu nouvel adjoint.

## État-Civil (Arrêté au 30 septembre)

### Naissances

CHAMPY GUÉRIN Diego L'Écurie	né le 22 juillet 2018
CLOUARD Gabrielle 12 la Baffrie	née le 28 juillet 2018

*Ne sont pas annoncés dans cette liste, les enfants dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans la presse.*

### Mariages

MARCHAND Frédéric et RELANDEAU Laetitia	5 mai 2018
GUÉRIN Frédérick et TEMPLIER Stéphanie	12 mai 2018
TOUBI Kamel et BLANCHARD Isabelle	16 juin 2018
GOUY Laurent et BUSSELEZ Virginie	29 juin 2018
PANHALEUX Samuel et DURAND Jennifer	7 juillet 2018
BROSSET Wilfried et CHARRIER Céline	7 juillet 2018
CHÉNAIS Daniel et JULIENNE Maryline	13 juillet 2018
RONDEAU Bertrand et MIROUX Aurélie	1 <sup>er</sup> septembre 2018

### Décès

PHILIPPIN Martine 3 rue Prairial	24 mai 2018
VENTURA veuve SURY Christiane Résidence Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	5 juin 2018
CAILLÈRE Michel 16 rue Messidor	16 juin 2018
VAIRÉ épouse RHETIÈRE Collette 13 la Berthauderie	22 juin 2018
FRAPPAS Mélyne 3 le Clody	26 juin 2018
LAINÉ Paul Résidence Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	28 juillet 2018
GRANDJOUAN veuve ORDUREAU Angéline 16 rue Saint-Médard	2 septembre 2018

# Départ en retraite de Marie-Reine Morin secrétaire générale

Après 42 années au service de la mairie et de la population, Marie-Reine Morin, secrétaire générale a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Marie-Reine a fait toute sa carrière à la mairie de Saint-Mars-de-Coutais.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1976 elle a été recrutée par le maire Monsieur Fernand Relandeau, puis Marie-Reine connaîtra 3 autres maires :

Monsieur Frédéric Guitteny de 1977 à 1995.



*Frédéric Guitteny, Gilbert Grandjouan, Marie-Reine Morin, Jean Charrier.*

Monsieur Gilbert Grandjouan de 1995 à 2001.

Monsieur Jean Charrier de 2001 à ce jour.

Nous la remercions et lui souhaitons une belle retraite, qu'elle soit passionnante et pleine de bonnes surprises.

Et bienvenue à Sylvie Roy nouvelle directrice générale des services.

Madame Sylvie Roy remplace Marie-Reine. Elle arrive du département des Deux-Sèvres où elle a fait la majeure partie de sa carrière, tout d'abord dans une petite ville de 3 800 habitants (pendant 17 ans) et dans le chef-lieu du département pendant environ cinq ans.

Si vous souhaitez faire sa connaissance, n'hésitez pas à venir à sa rencontre en mairie.



**Si vous êtes nouvellement installé sur la commune et que vous désirez faire connaître votre entreprise par le biais du bulletin municipal, contactez la mairie.**

## Nouvelle enseigne

Manon Dubreil, orthophoniste depuis 2012 est en mesure d'intervenir auprès des patients dès la naissance et sans limite d'âge, en lien avec d'autres professionnels (neurologue, psychiatre, ORL, orthodontiste, gastro pédiatre, médecin généraliste, sage-femme, conseillère en lactation, psychomotricien...).

Manon attache beaucoup d'importance aux fonctions orales à la fois sur les versants alimentaire et verbal.

Elle peut proposer une approche globale des troubles, notamment à travers la méthode Padovan (ou Rééducation Neuro Fonctionnelle) et la thérapie manuelle (Ostéovox).

Le bilan est effectué sur prescription médicale et permet de déterminer l'intérêt ou non d'une prise en charge.

**Contact par téléphone 06 05 75 21 71 ou mail [mdubreilortho@gmail.com](mailto:mdubreilortho@gmail.com)**

## Généralités



# Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

### Exposition à la salle La Saint-Marine

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, une exposition sera proposée à tout public à la salle "La Saint-Marine", les samedi 3 et dimanche 4 novembre de 9 h 30 à 18 h et le lundi matin 5 novembre aux scolaires. Vous pourrez découvrir différents tableaux sur la guerre 1914/1918 et quelques munitions d'époque, des obus, grenades...

### Commémoration dimanche 11 novembre

Le dimanche 11 novembre 2018, sera célébré le centenaire de l'ar-

mistice de la guerre 1914/1918 à la mémoire des disparus.

Vous êtes conviés à cette commémoration à 10 h 45 rue des Chaponneries (arrière de l'église) pour se rendre au cimetière éphémère sur le haut des Versènes.

Pour cette occasion, la rue des Chaponneries sera fermée à la circulation après le parking de la cantine, de 10 h à 13 h le temps de la célébration.

Afin que la mémoire visuelle perdure, nous vous invitons à faire participer vos enfants.

Vous remerciant.

*Le Bureau*



## Abandon du projet résidence du Vigneau

Depuis plusieurs années, l'association de la résidence Sainte Anne a travaillé sur un projet de résidence autonomie pour personnes âgées. L'architecte en charge de ce projet n'a pas été en mesure de respecter l'enveloppe financière initiale, le conseil d'administration a donc décidé d'arrêter ce projet afin de ne pas compromettre l'équilibre financier de l'association.

Le conseil d'administration étudie à l'heure actuelle une solution d'hébergement intermédiaire pour personnes âgées.

## Vie Associative

### ZEM rentrée

Musique, échange, partage, plaisir cela vous parle ? Alors venez découvrir la ZEM (Zone d'Expression Musicale) au théâtre de St-Mars un vendredi soir sur 2 pour des répétitions endiablées.

La ZEM est une association d'une trentaine de personnes qui tout au long de l'année échangent autour de la musique : des morceaux de musique qui font VIBRER, DANSER, CHANTER, RÉSONNER, RÊVER, et qui

se termine en juin par leur traditionnelle "Faites de la musique".

Cette année, la "Faites de la musique" a eu lieu le 16 juin au Parc des platanes. Plusieurs groupes se sont succédés sur scène et ont fait vibrer les tympans des spectateurs venus nombreux.

*Sophie pour la ZEM*



Marie-Thérèse Paul et Pélagie Binet nouveaux membres de l'ALAC.

## L'assemblée générale

Comme chaque année, dans une ambiance conviviale et constructive, l'Assemblée générale a inauguré la saison 2018-2019. Une trentaine d'adhérents ont pu y valider le rapport d'activité avec un bilan financier à l'équilibre, équilibre obtenu grâce notamment à la subvention de la mairie - que nous remercions - et aux efforts des intervenants et adhérents, mobilisés pour le maintien des ateliers en difficulté, en début de saison 2017-2018.

A l'issue de cette assemblée, tous les membres du bureau ont finalement accepté de poursuivre leur

activité (trois membres du bureau en fin de mandat ont été réélus) et l'équipe s'est élargie avec l'élection à l'unanimité de deux nouvelles recrues : Pélagie Binet et Marie-Thérèse Paul. Leur arrivée est accueillie avec soulagement. Elle permettra d'alléger le travail de chacun et de mettre en place la transition sur certains postes à responsabilité. Merci à elles deux.

## Les nouveautés

La possibilité pour les futurs adhérents de tester certaines activités gratuitement au mois de juin a été plébiscitée et a permis de s'inscrire en toute connaissance de cause pour l'année 2018-2019. Initiative à renouveler. Un grand merci aux intervenants pour leur accueil et leur disponibilité lors de ces séances.

Par ailleurs, les inscriptions organisées fin juin-début juillet ont permis d'aborder la saison avec plus de sérénité. Cependant, il reste encore des places dans plusieurs ateliers : la danse africaine et les percussions, la photo pour débutants, le yoga, la couture... La plaquette, ainsi que les documents pour l'inscription sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Enfin, la section "randonnée pédestre" a remporté un vif succès, nous confirmant ainsi que sa création répondait à une véritable attente.

Certains stages seront proposés en cours d'année.

Pour tout renseignement :

[alac.stmars@gmail.com](mailto:alac.stmars@gmail.com)

Bonne rentrée ALAC à tous.

## Forum des Associations

La municipalité et les associations locales ont organisé le 3<sup>e</sup> forum qui s'est déroulé le samedi 2 juin.

Quatorze associations étaient présentes.

Les différents stands parcourus par les personnes et notamment les nouveaux habitants, ont permis de s'informer sur les nombreuses activités proposées dans la commune.

Merci aux associations ayant participé à ce forum.

*La Municipalité*



## Association des Professionnels

L'association des professionnels organise cette année la 6<sup>e</sup> édition du marché de Noël le **samedi 8 décembre 2018**.

Cette année, les festivités auront lieu dans la salle polyvalente "La St-Marine" et autour de l'église avec des nouveautés : une expo photos du club photos, des producteurs locaux qui proposeront leurs spécialités (chocolat, rhum, bière, gin, huîtres, sel, pain...).



Et de nombreuses animations : conteuse d'histoires, chants, calèche du père Noël, expositions de voitures anciennes, visite du clocher de St-Mars, etc...

Toutes les personnes qui souhaitent donner un coup de main pour la tenue du bar sont les bienvenues !

Informations : Isabelle Bauvineau,  
06 33 72 37 68 - [professionnels.smdc@gmail.com](mailto:professionnels.smdc@gmail.com)

# AFR Anim'action Port-Saint-Père : 70 ans !

Du 23 au 25 novembre 2018, Anim'action fêtera les 70 ans d'une aventure associative débutée en 1948.

1948-2018 : 70 ans d'un parcours associatif riche et divers sur la commune de Port-Saint-Père (et Saint-Mars-de-Coutais depuis quelques années). Pour fêter ça avec les adhérents, bénévoles, salariés, partenaires (anciens et actuels !), l'association a concocté un petit programme festif et interactif ! Toute personne volontaire pour aider à cette préparation est encore la bienvenue !

Pour marquer le coup, l'association est également à la recherche de témoignages, photos, documents ou objets en tous genres, souvenirs, anecdotes en lien avec l'association, de 1948 à nos jours...

Vous (ou votre entourage) avez participé à des activités avec l'association ?... il y a longtemps ou plus récemment ?... vous avez envie de participer de près



ou de loin à cet anniversaire associatif ?... vous avez des infos à partager sur l'AFR pour reconstituer sa déjà longue histoire... ?! ? Contactez Anim'action (02 40 31 53 18), ou parlez-en aux animateurs jeunesse présents sur la commune (Mathieu, Manu), ou rendez-vous directement au siège l'association (27, rue de Pornic à Port-Saint-Père).

Et pour tous, rdv du 23 au 25/11 à Anim'action pour une programmation éclectique (bal festif, spectacles, jeux, repas collectifs, surprises, radio...) !

On n'a pas tous les jours 70 ans !

Association Anim'action  
02 40 31 53 18  
accueil@animaction.asso.fr

## La Passerelle

Un été avec l'espace jeune : CLAP, BOING, PLOUF, LALALA, RE-CLAP, VROUM.

### CLAP !

Début de séance pour la soirée film. On rit, on a peur, on verse une petite larme par moment. On mange aussi, petit barbeuc' des familles. Et puis on discute dans une bonne ambiance.

### BOING !

On rebondit à Jump XL, on saute, on triple-saltote, on marque des paniers et on fait des combats de coton-tige géant... Et on revient fatigués aussi !!

### PLOUF !

Et comme c'est l'été, on se baigne, on fait du surf à Saint-Gilles Croix de Vie et on se la pète un peu

parce qu'on arrive à rester debout. On rame un peu sous la pluie pendant le bivouac canoë à Pont-Cafino mais on s'amuse bien, on pique-nique et on descend des cascades ! On fait du wakeboard à Saint-Viaud aussi, on surmonte nos craintes et on se lance à toute vitesse sur le lac ! Et on finit bien évidemment dans l'eau.

### LALALAAAA !

On chante à la soirée Karaoké, une fois qu'on a osé ! Toutes les années 80 y passent, entre autres. Les oreilles saignent un peu mais on en veut encore !

### RE-CLAP !

Cette fois on est de l'autre côté de la caméra ! On est acteurs, caméraman, producteur et on vous prépare le plus grand succès du box-office 2018 !



### VROUM !

Petite visite à Nantes, on passe à Transfert, aux machines de l'île, à l'exposition sur les Vikings, ça change ! On fait aussi un petit concert électro à Nantes, et on en profite pour tester l'arbre à basket.

Et puis tout le reste, les jeux de société, les discussions, la radio, le rangement et le réaménagement (oui oui), les baskets, les murs, les goûters... C'était bien sympa !

# Des nouvelles de l'accueil de loisirs d'Anim'action

Comme les années précédentes, l'équipe d'animation a réaménagé les locaux de la périscolaire pour offrir un espace d'accueil en coupure avec les périodes scolaires aux enfants de la commune âgé(es) de 3 à 12 ans. Entre balades à la mer, grands jeux aux Rives des Versènes, cuisine pour les plus gourmand(es),... Les 3 semaines de juillet sont passées à vive allure !

Et pour la suite ?

Pour cette nouvelle période scolaire, l'accueil de votre (vos) enfant(s) est possible sur les espaces de Port-Saint-Père sur toutes les petites vacances (fermeture annuelle de l'association du 21 au 31 décembre inclus).

Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter au 02 40 31 53 18 ou à aller visiter notre site [www.animaction.asso.fr](http://www.animaction.asso.fr)

**DATES D'INSCRIPTIONS  
ACCUEIL DE LOISIRS**

- **VACANCES D'AUTOMNE**  
Le mercredi 3/10 de 16h à 19h
- **VACANCES FIN D'ANNEE**  
Le mercredi 5/12 de 16h à 19h
- **VACANCES D'HIVER**  
Le mercredi 23/01 de 16h à 19h
- **VACANCES DE PRINTEMPS**  
Le mercredi 20/03 de 16h à 19h

**Vous avez besoin d'informations**  
02.40.31.53.18



## Le Bad Saint-Marin



Le club loisir de badminton de Saint-Mars-de-Coutais vous accueille depuis le lundi 3 septembre. Il y a un peu moins d'inscriptions en ce début d'année mais il est toujours possible de s'inscrire. Les séances se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité les lundis et jeudis de 20 h à 22 h au complexe sportif. Pour tous renseignements n'hésitez pas à venir nous rencontrer pendant les séances, vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse suivante : [badstmarin@yahoo.fr](mailto:badstmarin@yahoo.fr) ou sur le site de la mairie.

Sportivement.

*Le Bad Saint-Marin*

## La Boule St-Marine

Une nouvelle saison se termine.

Les dernières parties de compétition ont rendu leur verdict. Cette année un nouveau vainqueur en la personne de :

- Jean-Paul Simon devant Pierre Tenaud et Laurent Ordureau 2 ex-aequo.
- Chez les féminines, la victoire revient à Martine Gerno devant Yolande Épervrier.

Après ces résultats, un repas de l'amitié a été servi.

Pour la nouvelle année, l'assemblée générale aura lieu **le vendredi 22 février 2019** dans la petite salle de La St-Marine.



Si de nouveaux joueurs, femmes et hommes sont intéressés, venez à cette assemblée.

*Le Bureau*

## Saint-Médard Basket



l'arrivée de nombreux nouveaux joueurs qui ont fait progresser sensiblement nos effectifs et le nombre d'équipes engagées (+50%).

Au-delà des chiffres, un renouvellement du bureau a permis d'engager une nouvelle dynamique qui s'est d'ores et déjà concrétisée par la "rentrée du club" le 15 septembre.

Une centaine de personnes (voir photo) a répondu présent à ce premier temps fort de la saison avec un moment très apprécié : l'entrée des équipes sur le terrain accompagné de l'hymne des Chicago Bulls (NBA).

### De nombreux signaux au vert, une nouvelle dynamique, ...

Quand arrive le moment de rédiger l'article du bulletin municipal, il faut choisir les messages que l'on souhaite faire passer à l'attention des personnes qui ne connaissent pas ou peu le club. Parfois il y a peu de sujets, parfois il s'agit d'un appel au bénévolat.

Cette fois-ci la difficulté réside, et on ne va pas s'en plaindre, dans le choix des sujets positifs tant ils sont "nombreux". A titre d'exemple, on peut évoquer

D'autres événements sont programmés pour la suite de la saison mais d'ores et déjà nous pouvons annoncer la 2<sup>e</sup> édition **du TÉLÉTHON 2018** qui se déroulera **le 1<sup>er</sup> décembre** puisque toutes nos équipes joueront ce jour-là à Saint-Mars-de-Coutais (soit une semaine avant la date officielle).

Cet événement n'est bien évidemment pas réservé qu'aux uniques basketteurs. **VENEZ NOMBREUX** tester votre adresse ou participer aux différentes animations.



## Football : Une nouvelle saison débute

Tout d'abord, un grand merci à C. Sorin et F.P. Épervrier pour la montée de l'équipe A en D3.

Les seniors (2 équipes) ont déjà chaussé les crampons pour les tours de Coupe et Championnat, ils sont entraînés par S. Durand.

Nous sommes toujours à la recherche de seniors pour compléter notre effectif. Le "Groupement Jeune 2 Coutais" avec St-Lumine est également en place, il concerne les enfants de U12 au U17.

Le foot animation, encadré par P. Gatine et accompagné par M. Merlet, L. Frappas et V. Jasseron a également fait sa rentrée. Vous pouvez dans chaque catégorie, continuer à vous inscrire en demandant des renseignements à Y. Épervrier à l'adresse mail : [stmedardfootball44680@gmail.com](mailto:stmedardfootball44680@gmail.com)

De plus, venez visiter notre nouveau site sur : [smdcoutais.sportsregions.fr](http://smdcoutais.sportsregions.fr)



Toujours à la recherche de bonnes volontés, le club accueillera avec plaisir votre participation bénévole : traçage des terrains, tenue de la buvette, arbitrage, accompagnement des équipes, recherche de partenariat, etc.

Bonne saison à tous.

Le Bureau

# Saint-Médard Tennis

Si le tennis vous intéresse, il reste quelques places donc n'hésitez pas à nous contacter au 06 21 18 52 95.

Le bureau est toujours à la recherche de personnes motivées pour nous aider lors des événements et également pour participer à la vie du club. Nous serons heureux de vous accueillir.

Bonne rentrée 2018 à tous !!!



## L'aventure Papillon - les news !



L'association Le Chemin des Papillons continue d'œuvrer sur le territoire st marin pour proposer des événements culturels et éco-citoyens de qualité ! D'ailleurs, le dernier en date était la 4<sup>e</sup> édition du festival Le Chemin des Papillons, au village de la Garnerie. Déjà 4 ans !! Il ne va pas falloir rater les 5 ans... **(16 et 17 août 2019)** Une ambition particulière cette année avec une évolution qui tape à l'œil d'une année sur l'autre ! Un chapiteau, une décoration qui ne laisse toujours pas le public indifférent, une programmation encore éclectique, deux jours de festivités pour tout public... Le tout construit et porté par une bonne cinquantaine de bénévoles, tous emprunts de la démarche papillon, d'une envie d'agir et de faire vivre la culture sur notre territoire !

Cette édition était belle, souriante et agréable. Comme chaque année, c'est un événement qui permet la rencontre, les échanges sur un site champêtre construit de toute pièce ! D'une simple parcelle, vide, à un univers chaleureux et coloré où il fait bon vivre non ?

Un point noir à cette édition, et c'est bien le seul : le financier ! Et bien oui... nous dépendons malheureusement de cette variable indispensable qu'est l'argent...



### Côté finances...

Le festival a coûté cette année 10 200 € à l'association. Et nous n'avons dégagé en recette que 8 500 €. Nous sommes alors dans le rouge d'environ 1 700 €. Bon... nous avons peut-être été un peu ambitieux sur cette édition en comptant sur des choses qui n'ont pas forcément fonctionné. Néanmoins, nous remercions les collectivités de nous avoir aidées, ça a du sens pour nous de savoir que les services publics continuent de soutenir ces aventures (1 000 € du Conseil Départemental et 235,5 € de la municipalité). Nous remercions aussi fortement deux mécènes qui sont Les Jardins

de la Coccinelle et la SCOP Macoretz (environ 400 € à eux deux) de nous faire confiance et d'adhérer à notre projet ! Nous saluons aussi énormément artistes, particuliers, et partenaires ayant fait un geste en apprenant le bilan financier. Ces projets reposent souvent sur des "coups de poker" si on peut dire. C'est prendre des risques pour un projet auquel on croit, une aventure collective que l'on souhaite faire perdurer sur le territoire. Ce n'est pas seulement une affaire interne, mais plutôt un sentiment que peut-être nous permettons (à nous et d'autres) comme bien d'autres acteurs, de rompre temporairement la vie quotidienne et le fameux dodo boulot dodo... ! Et purée ça fait du bien !

### Perspectives...

Plusieurs projets se trament chez les papillons et pas que ! Nous organiserons le 15 décembre une petite soirée cinéma, la soirée-concerts Chrysalide reviendra le 2 février, et un projet inter-associatif courant mai. On n'en dit pas plus ! Mais ça va encore être une belle saison pour l'association ! Dernière info : Assemblée Générale prévue le 20 octobre à 19 h au local anciennement ACTI.

D'ici là, nous vous souhaitons une belle continuation ! Prenez soin de vous !

Julos Guilbaud pour les Papillons  
Site internet : <http://lechemindespapillons.wixsite.com/asso>  
Email : [lechemindespapillons@gmail.com](mailto:lechemindespapillons@gmail.com)

## TSM, Théâtre à Saint-Mars

Le TSM joue une pièce historique de Bruno Jarrosson intitulée "16 juin 1940"



On connaît tous le 18 juin 40 mais le 16 ? Le 16 juin 1940, c'est la veille du "Discours aux Français" de Pétain ; c'est deux jours avant "l'appel" du Général de Gaulle. En juin 1940, l'armée française est cul par-dessus tête, c'est la débâcle, la population se jette sur les routes, c'est l'exode, le gouvernement fuit. Le 16 juin 1940, les Allemands sont dans Paris. Ce jour-là, l'histoire a basculé.

La pièce de Bruno Jarrosson se concentre sur ces quelques heures qui ont bouleversé le cours de l'histoire. Alors que le gouvernement s'est réfugié à Bordeaux, que la France est envahie, deux camps s'affrontent, les tenants de l'armistice (dont Pétain et Weygand) et ceux de la continuation de la lutte (Mandel, Reynaud, Lebrun et surtout De Gaulle).

L'action se déroule dans un bureau de la Préfecture de Bordeaux parmi des dossiers emportés à la va-vite dans la débâcle. La chaleur est accablante. Les nerfs sont à vifs.

Quatre personnalités, quatre idées de la France s'affrontent entre déni, découragement, colère, enthousiasme. Jarrosson domine son sujet et nous fait entrer dans les coulisses du pouvoir de façon réaliste, sèche, souvent drôle. Jeu de rôles, poker menteur, marché de dupes, rien ne manque dans ces retournements de situations, qui laissent haletants bien que nous en connaissions la fin. En un dialogue déconcertant qui oscille entre le léger et le grave et du tragique au comique, la fable du pouvoir se perd sans des manipulations et des intrigues aussi drôles que sérieuses. Une pièce historique, des personnages héroïques, un spectacle drôle et tragique.

Un vrai moment d'émotions diverses interprétées par Michel Morice, Bernard Binet, Laurent Pelé et Jean-Louis Potiron. A la mise en scène et à la direction des acteurs œuvre Denis Angibaud. On retrouve à la technique Jean-Rémi Pineau et Michel Fourrier.

Fidèle à sa démarche, TSM se lance encore dans un théâtre populaire de qualité. Les représentations auront lieu en novembre : les samedis 10, 17 et 24, le mardi 13, les vendredis 16 et 23 à 20 h 30, les dimanches 11 et 25 à 15 h, dans la salle de théâtre de Saint-Mars-de-Coutais.

Entrée libre, au chapeau.  
Renseignements au 02 49 10 67 68.

## Rando, rando par ci ! rando, rando par là !!

Les Cavaliers Marins ont découvert qu'un vide-box pouvait s'avérer très enrichissant autour d'un verre de l'amitié plutôt que dans les balbutiements de vente sur stand... On fera mieux le prochain coup ! La rando du lendemain sur les circuits de l'Acheneau et du Tenu, a fait découvrir les chouettes chemins Saint-Marins à certains cavaliers d'ailleurs.

La convivialité de Nicolas de Vival qui nous a livrées à la Pohérie de belles côtes de bœuf, pour le déjeuner, a parfait ce dimanche printanier (du 20 mai).

Nous avons aussi fait la démarche à cheval, pour une dégustation des nouvelles bières locales, au Butay, au printemps dernier. Bien reçues par Hugues Benard à la Brasserie des Noës et reparties enchantées.

Pour la rentrée, le 2 septembre, une autre superbe randonnée organisée par un agent double (ATECC + Les Cavaliers Marins, Bernadette Pellerin) a fait voir le lac à une douzaine de cavaliers + 2 vélocipédistes par les hauts de St-Lumine-de-Coutais. Une belle



boucle de 30 km environ avec des pauses toujours aussi sympathiques.

De nouveaux adhérents - pour échange de services, achats divers en groupe, et balades tout au long de l'année - seront bienvenus dans une Assemblée Générale dont la date n'est pas encore définie (fin de l'année ou début 2019 ?).

Pour tous renseignements, appeler la présidente Isabelle Fontaine au 07 71 28 86 53.

# Écologie, les chasseurs répondent présents !

Depuis plusieurs années les sangliers sont de plus en plus nombreux aux abords du Lac de Grand-Lieu, en particulier à Saint-Mars-de-Coutais. Les "bêtes noires" s'aventurent fréquemment en plaine, quelquefois en plein jour (voir photo prise fin août à 11 h du matin dans le pré de Jean Charrier, notre maire), occasionnant des dégâts importants dans les cultures, les espaces verts et les jardins, ou provoquant même parfois des accidents routiers. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont mis en place un plan écologique visant à réduire les populations de ces animaux pour les ramener à une plus juste proportion.



*Jean Charrier se lancerait-il dans l'élevage de sangliers ? Non, c'est son cheval qui a eu des visiteurs en pleine journée !*

La société de chasse communale participe activement à cette action responsable en organisant chaque année une quinzaine de battues en concertation avec les agriculteurs, les riverains et les propriétaires de terrain. Ces battues exigent une organisation rigoureuse. Avec l'utilisation d'armes à feu, la première préoccupation est de garantir une sécurité maximale. Il est impératif d'éviter tout risque d'accident aux personnes, aux animaux domestiques et aux biens. Les prélèvements sont raisonnables : il ne s'agit pas de détruire mais de réguler. Les chasseurs sont heureux de participer à une action solidaire et utile à l'environnement, tout en s'adonnant à leur passion, au grand air et à l'écoute des chiens.

## Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous !

Le Comité vous remercie de vous être déplacés en nombre pour admirer le feu d'artifice du 21 juillet lors d'une magnifique journée ! Nous remercions aussi la ZEM et la troupe de djembé de St-Herblain de nous avoir accompagnés durant cette soirée.

N'oublions pas tous nos jeunes bénévoles et la municipalité : sans eux, le feu n'aurait pas eu une telle réussite !! Vivement l'année prochaine avec le soleil !!

D'ailleurs, en parlant de la météo, nous nous excusons auprès de tous les pêcheurs pour avoir malheureusement annulé le concours de pêche après l'inondation des berges ! Le concours sera reconduit l'année prochaine, toujours le jour de la fête des Pères, et comme cette année en marathon par équipe de deux. Nous rappelons aux sponsors que tous leurs dons seront eux aussi présents pour le prochain concours !!! (merci à vous !).

En ce qui concerne la location de matériel, vous pouvez vous informer auprès de David Gravouil dit "BOBY" au numéro suivant : 06 37 81 18 00.



Le Comité des Fêtes est toujours dans la recherche de personnes désirant entrer dans le bureau !

Bonne continuation à vous !

## Amicale Laïque

### C'est la rentrée, l'heure d'un p'tit bilan

En bref, on vous dresse le bilan en quelques chiffres des activités de l'amicale laïque en 2017/2018 :

- **7 sorties** financées pour vos enfants.
- **24 h** d'intervention par "le théâtre du chat qui guette".
- Des multitudes de cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année et de la fin de l'année scolaire (jeux de société, calculatrices, friandises et plus encore).
- **3 manifestations** conviviales (le marché d'automne, le carnaval et la fête de l'école).
- **6 ventes** annexes (les calendriers, madeleines Bijou, sapins, paniers de fruits et légumes etc...).
- **2 opérations** "huile de coude" pour les bénévoles : confection de bottereaux, ramassage et livraison des sarments.

Mais surtout **200 écoliers** gâtés et des projets pédagogiques soutenus.

Alors, ne nous arrêtons pas en si bon chemin, nous vous attendons nombreux pour notre prochaine date clé :

**Le 16 novembre 2018** pour la 1<sup>re</sup> édition de "La bourse aux livres".

Nous vous en avons brièvement parlé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, et avons le plaisir de vous annon-



cer aujourd'hui que l'amicale, en partenariat avec la municipalité, a pu mener à bien un projet de remplacement des jeux de la cour de maternelle. Dans peu de temps, vos petits loups auront le plaisir de venir crapahuter dans une structure flambant neuve.

Nous avons toujours besoin d'aide, de différentes manières (sponsors, lots, aide à la manutention...) et si vous avez de l'énergie, des idées, des compétences à partager, nous vous attendons tout au long de l'année.

Pour nous contacter :

Email : [alstmarin@gmail.com](mailto:alstmarin@gmail.com)

Téléphone : 06 28 73 38 14/06 26 17 80 26

Facebook : [www.amicalelaiquesmdc.com](http://www.amicalelaiquesmdc.com)



## Une rentrée réussie pour les 298 élèves de la commune

Les enfants ont repris le chemin de l'école le lundi 3 septembre.

Pour certains, il y a besoin de la main de maman et/ou papa pour se rendre dans leur classe, avec toujours une grande émotion pour les parents.

Cette rentrée scolaire est aussi nouvelle pour des enseignantes des écoles :

- Deux nouvelles enseignantes pour l'école Sainte-Thérèse qui compte 4 classes et 100 élèves.
- Une équipe pédagogique renouvelée en partie pour l'école Delaroche qui compte 198 élèves et 9 classes.



Estelle, Aurélie, Murielle et Chrystelle sont présentes dans les classes et en fonction de leurs plannings sur les services périscolaires.

Audrey, coordinatrice du service Enfance Jeunesse, Fanny, directrice du ALSH, Méline, Adeline, Marion, et Julien (en stage de 6 mois) sont présents sur les temps périscolaires (accueil périscolaire, la pause méridienne et les Temps d'Activités Périscolaire et l'Accueil Loisirs Sans Hébergements les mercredis scolaires).

Adeline et Marion sont venues rejoindre l'équipe d'animation suite aux départs volontaires d'Amandine et Marjorie.

*La Commission Enfance Jeunesse Éducation et Action Sociale*

# APEL École Sainte-Thérèse

Bonjour à toutes et à tous.

L'APEL continue de se mobiliser pour animer la vie de l'école et mettre en place des manifestations dont les bénéfices servent à financer les sorties scolaires mais aussi à acheter du matériel pédagogique et des jeux.

C'est également notre dernière année pour financer une partie du voyage scolaire, qui a lieu tous les 4 ans, pour les élèves de CE et CM.

En ce début d'année, notre école a eu l'opportunité de s'équiper d'outils numériques dans chaque classe (tablettes, ordinateurs portables, vidéoprojecteur) grâce à un financement conjoint avec l'OGEC et une subvention de 50% reçue de l'APEL nationale. Cet investissement va faciliter le travail de l'équipe pédagogique.

Au niveau des nouveautés, nous organisons pour la première année **SAUT'HAPPY** le week-end du 27-28 octobre dans la salle de sport de notre commune. De quoi s'agit-il nous direz-vous ? Tout sim-



plement d'un parc de jeux éphémère avec des structures gonflables, des jeux géants en bois, un espace petite enfance et bien sûr pour ne pas oublier les parents, un espace buvette/restauration.

Vous ne savez pas quoi faire pendant les vacances de la Toussaint : voici une animation toute trouvée pour occuper vos enfants. Alors n'hésitez pas, parlez-en autour de vous et sachez que nous vous attendons avec impatience !!

Et pour finir l'année, notre marché de Noël aura lieu le vendredi 7 décembre dans la cour de l'école.

Nous vous rappelons également que l'école collecte du papier tout au long de l'année. Vous pouvez préparer des sacs de publicités, papiers, imprimés... et les déposer soit à l'école dans le bac prévu à cet effet ou directement dans le bungalow situé à la ferme du Bas Verger chez Erwan Brient. A très bientôt. [apelsaintmars@hotmail.fr](mailto:apelsaintmars@hotmail.fr)

*Le Bureau de l'APEL*

## École privée Sainte-Thérèse

L'école Sainte-Thérèse a accueilli deux nouvelles enseignantes : Véronique Gougeon en CE2-CM1, et Anne-Laure Mériadec qui prend la classe de Nathalie Champenois lors de sa journée de direction, le jeudi.

100 élèves, de la pré-petite section au CM2, ont fait leur rentrée sous un soleil radieux et avec le plaisir de retrouver les camarades. Le café offert par l'APEL a également permis un échange chaleureux entre les parents.

"Je joue, j'apprends" sera le fil conducteur de cette année.



## Un bureau d'accueil pour l'enfance



Depuis la rentrée scolaire, Audrey et Fanny occupent un nouvel espace de travail. Il est situé au niveau du périscolaire, rue du Presbytère. Elles vous accueillent tous les matins de 8 h 45 à 12 h.

Ce bureau permettra aux agents de recevoir les familles et/ou enfants afin d'échanger, de renseigner, d'inscrire ou de répondre à toute question.

*Les animatrices - Audrey et Fanny*

## École Publique Delaroche

A l'école Delaroche, cette année, il y a du changement. En effet, Corinne G., Caroline B., Laurence J. et Anne-Laurence U. ont cédé la place à Lucille R., July G., Léa F., et Anaëlle R.

L'ancienne directrice a laissé sa place à Gladys R. qui enseigne en PS/MS depuis 11 ans.

Comme chaque année, l'école a participé à l'opération "Nettoyons la nature" le vendredi 28 septembre. Par ailleurs, les classes de MS/GS et GS/CP se rendront à Nantes en octobre visiter le musée des Beaux-Arts et faire un jeu de piste au Château des Ducs.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie éducative de votre enfant, n'hésitez à prendre contact avec l'équipe enseignante.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à nos élèves.

*L'équipe enseignante*

## Bilan de la nouvelle tarification au taux d'effort de l'année scolaire 2017/2018

La commune a appliqué la tarification au taux d'effort sur les services accueil périscolaire, la pause méridienne et accueil loisirs sans hébergement des mercredis scolaires.

Suivant les services, ce 1<sup>er</sup> bilan prend en compte les dépenses de fonctionnement (charges de personnel, dépenses du prestataire du restaurant scolaire, achats des fournitures pédagogiques, pharmacie...) et les recettes (participation des familles, aides de la CAF et de l'État).

### Service accueil périscolaire (matin - mercredi midi - soir)

Durant de nombreuses années, la tarification était unique à toutes les familles.

Pour 2016/2017, le 1/4 d'heure était facturé 0,80 €. Pour 2017/2018, la commune a choisi d'appliquer le taux d'effort, les dépenses de fonctionnement ont été estimées : 0,812 € le 1/4 d'heure.

Finalement, la participation des familles et les aides financières de la CAF donnent une recette moyenne du 1/4 heure à 0,993 € (0,78 € + 0,21 € aide CAF).

Pour 2018/2019 : le service faisant apparaître un excédent, il a été validé au conseil municipal de mai 2018 de ne pas augmenter la tarification et d'offrir le goûter du soir aux enfants allant au périscolaire.

De même, il a été validé de baisser la tarification la plus élevée de 1 € à 0,80 € le 1/4 d'heure à partir de février 2019.

Les éventuelles modifications de tarifications seront dorénavant applicables en février du fait que les familles reçoivent en janvier leur quotient familial de la CAF.

La répartition des quotients par famille et par tranche :  
0 - 1 100 : 93 familles,  
1 101 - 1 300 : 32 familles,  
1 301 - + 2 000 : 104 familles.

### La pause méridienne est de 12 h à 13 h 45 les lundi, mardi, jeudi, vendredi

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 235 enfants/jour. Pour les familles : la pause méridienne a un coût moyen de 3,80 € / enfant. Pour la commune : la pause méridienne a un coût moyen de 4,90 € / enfant.

Ce service fait apparaître un déficit de 1,10 € / enfant par jour.

### Accueil loisirs sans hébergement (les mercredis scolaires uniquement)

Ce service accueille en moyenne 25 enfants les mercredis scolaires. Pour les familles le coût moyen de cet après-midi avec repas est de 21,19 €. Pour la commune : le coût moyen est de 27,20 €.

Le déficit de ce service est de 6,01 € /enfant.

### Les TAP

La tarification est unique (12 € par cycle et par enfant) avec un abattement de 50% pour le 3<sup>e</sup> enfant. Il y a une moyenne de 110 enfants du primaire et 50 enfants de maternelle présents aux activités.

Les dépenses de fonctionnement sont de 46 051,55 €.

Les recettes sont de 50 655,47 € réparties ainsi : 20% les familles, 55% fonds d'amorçage, 25% CAF. Les excédents de ce service sont de 4 603,92 €.

*La Commission Enfance Jeunesse  
Éducation et Action Sociale*

# Informations enfance

	Périscolaire	TAP*	ALSH	Restauration scolaire	Les moyens pour modifier vos inscriptions
Délais inscriptions annulations	La veille jusqu'à 22 h 30 (le vendredi pour le lundi)		Le jeudi jusqu'à 22 h 30 pour la semaine suivante		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le portail famille : <a href="https://pl.jvsonline.fr/EspaceFamille">https://pl.jvsonline.fr/EspaceFamille</a></li> <li>• Utiliser un "bon officiel" de présences/d'absences, téléchargeable sur le site internet de la commune</li> <li>• Envoyer un mail, vous déplacer au bureau enfance (périscolaire)</li> <li>• En cas d'urgence, contacter le périscolaire au 02 40 97 47 95 ou la coordinatrice au 06 30 53 99 51</li> </ul>
Maladie	Prévenir avant 9 h le jour même pour ne pas être facturé * sauf TAP (forfait)				
Hors délai	Facturation du temps de présence (ou repas) + une pénalité de 5 euros				
Retard	A compter du 2 <sup>e</sup> retard, facturation du temps de présence + une pénalité de 5 euros par enfant				

## Inscriptions vacances scolaires Centre de Loisirs

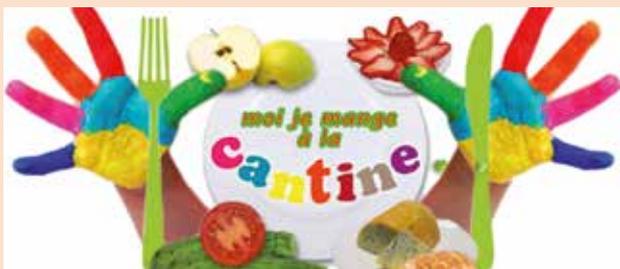
En convention avec la commune, l'association Anim'action propose un accueil de loisirs aux enfants.

Lors des vacances scolaires, vos enfants auront la possibilité d'être accueillis au sein des locaux d'Anim'action situés à Port-Saint-Père.

Durant le mois de juillet, vos enfants pourront être accueillis par l'équipe d'Anim'action au sein des locaux périscolaires 8 rue du château à St-Mars-de-Coutais.

Pour tout besoin d'informations (inscriptions, contenus éducatifs et pédagogiques, ...), il est possible de se renseigner par téléphone au 02 40 31 53 18 ou sur leur site <http://www.animaction.asso.fr>

## La pause méridienne



Midi sonne, c'est la fin de la classe, les enfants se préparent pour aller au restaurant scolaire.

Tous les enfants de l'école Ste-Thérèse ainsi que les enfants de maternelle et du CP de l'école Delaroche mangent au 1<sup>er</sup> service soit environ 140 enfants. Les enfants de CE1 CE2 CM1 CM2 de l'école Delaroche mangent au 2<sup>e</sup> service soit environ 80 enfants.

Les repas des enfants sont servis cette année en liaison chaude, c'est-à-dire une production du matin

depuis la cuisine centrale de Machecoul par le nouveau prestataire ELIOR.

Les repas sont élaborés avec certains produits en provenance de notre territoire (par exemple le pain de la boulangerie St-Mars Délices, le lait d'un producteur de Machecoul St-Même).

Un menu bio sera servi aux enfants une fois par mois.

Des animations seront proposées tout au long de l'année telle que la lutte contre le gaspillage de la nourriture et de l'eau.

Une équipe d'animation sur la cour propose aux enfants des jeux extérieurs ou des activités dans des salles. Une équipe d'animatrices est présente au sein du restaurant scolaire pour aider les enfants à devenir autonomes au fil du temps.

*La commission Enfance Jeunesse  
Éducation et Action Sociale*

## On pèse les déchets pour lutter contre le gaspillage !

La Commission Menus est composée de parents d'élèves élus, du personnel communal, du personnel du prestataire et des élus. Elle se réunit avant la fin de chaque cycle scolaire et a pour objectif de discuter sur les repas proposés par le prestataire et de réfléchir à des actions pédagogiques.

Exemple : une animation contre le gaspillage alimentaire en association avec le CPIE de Corcoué-sur-Logne, (financée par la commune de Saint-Mars-de-Coutais avec la participation de la Communauté de Communes Sud-Retz Atlantique).

Du 11 au 22 juin 2018, une pesée des déchets alimentaires a été effectuée au sein du restaurant scolaire par les enfants ambassadeurs.

L'objectif était d'impliquer les équipes et les enfants dans une démarche active et collective : prendre conscience du gaspillage alimentaire dans sa globalité, aussi bien à l'école qu'à la maison.

Suite aux repas, les enfants ont évalué et quantifié le gaspillage alimentaire afin d'en connaître les raisons.

Ils ont également participé à des jeux, quizz, rébus, ... et à des temps de discussion sur le gaspillage.

Au final, il a été constaté que :

- Les repas sont appréciés par les enfants à 75%.
- Trop de repas commandés par jour (enfants malades, oubli d'annulation des repas par les familles).
- La moyenne de déchets par jour est de 77 g par enfant tout en sachant que la moyenne nationale est de 120 g.



Les enfants ne souhaitent pas en rester là et se projettent déjà pour cette année avec quelques idées comme :

- Mettre en place un compost.
- Mieux adapter les quantités.
- Refaire une pesée pour voir l'évolution.

*La Commission Menus*

## Infos Pratiques

### Quinze

C'est le nombre de PACS qui ont été conclus à la mairie de St-Mars-de-Coutais entre le 2 novembre 2017 et le 13 septembre 2018. Depuis cette date de novembre, le Pacte Civil de Solidarité ne se conclut plus au Tribunal d'Instance. Désormais, les deux par-

tenaires qui optent pour ce contrat pour organiser leur vie commune s'adressent à la mairie de leur lieu de résidence. Ils conviennent d'un rendez-vous (mardi après-midi ou jeudi matin), constituent leur dossier puis viennent enregistrer leur déclaration le jour J.



Journée Défense et Citoyenneté

# L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

**RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR**



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

## Offres de stages pour les élèves de 3<sup>e</sup>



**Le stage découverte, une expérience clé pour chaque collégien !**

**stage3e.loire-atlantique.fr**



Le stage découverte, une expérience clé pour chaque collégien ! Le département de Loire-Atlantique, qui a fait des collèges l'une de ses priorités, a décidé d'agir pour proposer aux collégiens une plateforme numérique recensant les offres de stages de ses partenaires (entreprises, associations, collectivités).

Cette plateforme **stage3e.loire-atlantique.fr** est ouverte depuis le 25 septembre 2017 et a permis de recueillir 578 places de stages émanant de structures publiques et privées.

Le stage découverte, une expérience clé pour chaque collégien(ne) !

# UDAF 44 (Union Départementale des Associations Familiales)



## Lire et faire lire : un appel à bénévoles pour transmettre aux enfants le plaisir de la lecture

Donner le goût de la lecture aux enfants et les sensibiliser à la littérature tout en favorisant le lien intergénérationnel, telles sont les missions de lire et faire lire.

Lire et faire lire est un programme d'ouverture à la lecture porté notamment par l'Udaf 44 sur le département.

Le principe est simple : des bénévoles de plus de 50 ans lisent des histoires à voix haute aux enfants des écoles ou autres structures pédagogiques, une fois par semaine, durant l'année scolaire.

L'Udaf 44 propose des journées de formations gratuites et non obligatoires aux lecteurs bénévoles. Ces formations portent sur le choix du livre, la lecture à haute voix, la gestion de groupe, les contes traditionnels et contes détournés,...

L'Udaf 44 recherche actuellement des lecteurs bénévoles pour intervenir sur Saint-Mars-de-Coutais pour la rentrée 2018-2019.

Si vous souhaitez vivre une expérience littéraire unique, contactez l'UDAF 44 qui se fera un plaisir de vous renseigner sur les lectures proposées dans votre commune.

Contact : Nicolas Bodaire  
02 51 80 30 04 - [info@udaf44.asso.fr](mailto:info@udaf44.asso.fr)



## Agenda

### Octobre 2018

- **20** - Concours de Belote - **Association du Tenu** - 13 h 30 - *Salle La St-Marine*
- **20** - Assemblée Générale - **Le Chemin des Papillons** - 19 h - *Local Technique ex. ACTI*
- **24** - Spectacle pour Enfants - **Bibliothèque Municipale** - 15 h - *Salle Théâtre*
- **27-28** - Saut'Happy - **APEL École Ste-Thérèse** - *Salle Omnisports*
- **27-28** - Stage Bien Être au Naturel Hum'anim - **Bien Être au Naturel Hum'anim** - 10 h - *Salle La St-Marine*

## Novembre

- **A Définir** - Stage de Tennis - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- **Du 3 au 5** - Exposition Guerre 1914/1918 - **FNACA** - *Salle La St-Marine*
- **10-11-13-16** - Représentations Théâtrales - **TSM** - *Salle Théâtre*
- **11** - Commémoration 11/11/1918 - **FNACA** - *Cimetière Éphémère sur le Haut des Versènes + Salle La St-Marine*
- **16** - Bourse aux Livres et Jeux de Société - **Amicale Laïque** - *Restaurant Scolaire*
- **17** - Concours de Belote au Profit du Téléthon - **Association du Tenu** - *13 h 30 - Salle La St-Marine*
- **17-23-24-25** - Représentations Théâtrales - **TSM** - *Salle Théâtre*
- **20** - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - *10 h 30 - Petite Salle de La St-Marine*

## Décembre

- **A Définir** - Assemblée Générale - **La Boule du Tenu** - *Petite Salle de La St-Marine*
- **1** - Montage Décorations Noël - **Municipalité**
- **1** - Activités Téléthon - **St-Médard Basket** - *Après-Midi - Salle Omnisports*
- **7** - Marché de Noël - **OGEC/APEL École Ste-Thérèse** - *Cour École Ste-Thérèse*
- **7** - Distribution sacs jaunes - **Com. Com. Sud Retz Atlantique** - *15 h 30 à 18 h - 10 rue St-Médard (à côté de la salle La St-Marine)*
- **8** - Marché de Noël - **Association des Professionnels de St-Mars-de-Coutais** - *Salle La St-Marine*
- **13** - Repas de Noël pour les Adhérents - **Association du Tenu** - *Lieu à confirmer*
- **15** - Cinéma PAP'S - **Le Chemin des Papillons** - *Salle Théâtre*
- **18** - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - *10 h 30 - Petite Salle de La St-Marine*
- **19** - Lectures de Noël - **Bibliothèque Municipale** - *15 h - Bibliothèque*
- **28** - Tournoi en Salle Seniors - **St-Médard Football** - *Salle Omnisports*

## Janvier 2019

- **5** - Démontage Décorations Noël - **Municipalité**
- **12** - Vœux Municipalité - **Municipalité** - *17 h - Salle La St-Marine*
- **12** - Galette Des Rois - **St-Médard Football** - *Salle Omnisports*
- **15** - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - *10 h 30 - Petite Salle de La St-Marine*

...



## Janvier 2019 (suite)

- 17 - Assemblée Générale et Galette des Rois - **Association du Tenu** -  
10 h 30 : Assemblée Générale - *Salle La St-Marine*  
15 h : Galette - *Salle La St-Marine*
- 19 - Audition Musicale - **Cordissimo** - 11 h - *Salle Théâtre*
- 20 - Gui An Neuf - **Gui An Neuf** - *Salle La St-Marine*
- 26 - Réunion/Repas - **Bien Être au Naturel Hum'anim** - 15 h - *Salle La St-Marine*
- 27 - Tournoi de Toc - **OGEC École Ste-Thérèse** - *Restaurant Scolaire*

## Février

- 2 - La Chrysalide - **Le Chemin des Papillons** - *Serres Barreau*
- 8 - Tournoi en Salle Vétérans - **St-Médard Football** - *Salle Omnisports*
- 9 - Concours de Belote - **Association du Tenu** - *Salle La St-Marine*
- 20 - Conte pour Enfants - **Bibliothèque Municipale** - *Salle Théâtre*
- 22 - Assemblée Générale - **La Boule St-Marine** - *Petite Salle de La St-Marine*
- 26 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** -  
10 h 30 - *Petite Salle de La St-Marine*

## Mars

- **A définir** - "Viens Jouer avec une Copine" - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- **A définir** - Stage de Tennis - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 9 - Réunion Bien Être au Naturel - **Bien Être au Naturel Hum'anim** - 14 h - *Salle La St-Marine*
- 10 - Vide-Grenier - **APEL École Ste-Thérèse** - *Stade des Bergeries*
- 15-16-17 - Représentations Théâtrales - **TSM** - *Salle Théâtre*
- 16 - Carnaval des Enfants - **Amicale Laïque** - *Cour École Delaroche*
- 16 ou 23 - Tournoi Badminton - **Bad Saint-Marin** - *Salle Omnisports*
- 19 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Petite Salle de La St-Marine*
- 19 - Commémoration du 19/03/1962 - **FNACA** - *Cimetière + Grande Salle de La St-Marine*
- 23-24 - Représentations Théâtrales - **TSM** - *Salle Théâtre*
- 23 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** -  
14 h - *Stade des Bergeries*
- 30 - Repas des Aînés - **Municipalité** -  
*Salle La St-Marine*

